

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 18 (1938)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Les soieries suisses  
**Autor:** Niggli, Th.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889023>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

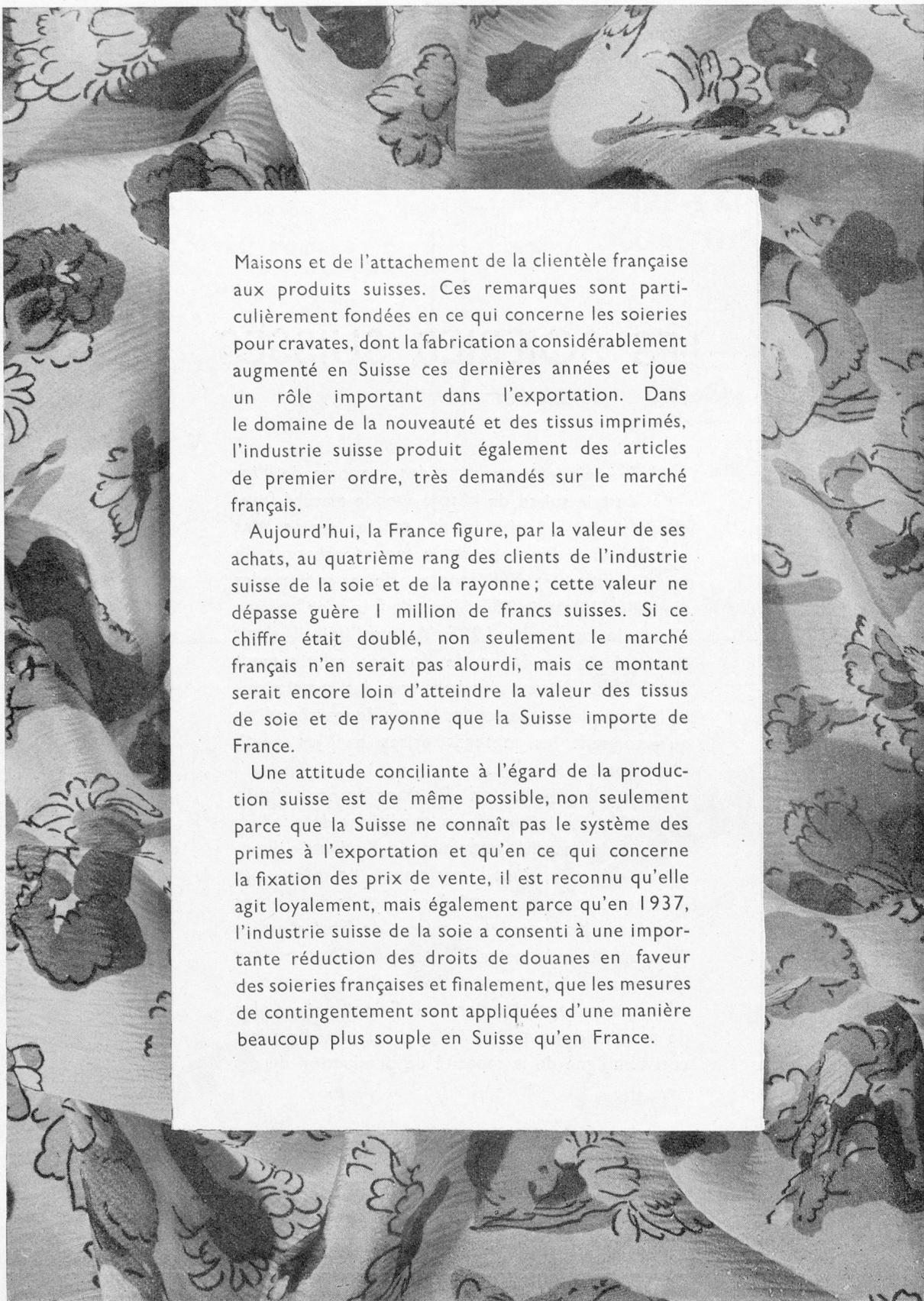
**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LES SOIERIES SUISSES

UNE étude rétrospective des rapports de l'industrie suisse de la soie avec le marché français n'a rien de réjouissant, car les temps sont révolus où la France était le second acheteur de soieries suisses et où le montant de ses commandes annuelles dépassait 20 millions de francs or, comme c'était le cas avant 1905. Aujourd'hui, il s'agit — en dépit de droits de douanes relativement élevés et au travers des barrières des restrictions à l'importation — de vendre le peu de marchandises qu'autorisent les mesures prises par les administrations.

Malgré la dévaluation du franc français (qui a favorablement influencé les conditions de production sur le marché intérieur de l'industrie lyonnaise de la soie, dont l'importance, de même que la richesse et la nouveauté des créations demeurent inégalées), les entreprises suisses de fabrication et d'exportation de soieries continuent à constater que — sans les entraves du contingentement — elles pourraient écouter en France bien plus de marchandises que ce n'est le cas actuellement; ceci témoigne de la capacité de production de ces



Maisons et de l'attachement de la clientèle française aux produits suisses. Ces remarques sont particulièrement fondées en ce qui concerne les soieries pour cravates, dont la fabrication a considérablement augmenté en Suisse ces dernières années et joue un rôle important dans l'exportation. Dans le domaine de la nouveauté et des tissus imprimés, l'industrie suisse produit également des articles de premier ordre, très demandés sur le marché français.

Aujourd'hui, la France figure, par la valeur de ses achats, au quatrième rang des clients de l'industrie suisse de la soie et de la rayonne; cette valeur ne dépasse guère 1 million de francs suisses. Si ce chiffre était doublé, non seulement le marché français n'en serait pas alourdi, mais ce montant serait encore loin d'atteindre la valeur des tissus de soie et de rayonne que la Suisse importe de France.

Une attitude conciliante à l'égard de la production suisse est de même possible, non seulement parce que la Suisse ne connaît pas le système des primes à l'exportation et qu'en ce qui concerne la fixation des prix de vente, il est reconnu qu'elle agit loyalement, mais également parce qu'en 1937, l'industrie suisse de la soie a consenti à une importante réduction des droits de douanes en faveur des soieries françaises et finalement, que les mesures de contingentement sont appliquées d'une manière beaucoup plus souple en Suisse qu'en France.



L'industrie suisse des soieries — qui peut s'appuyer, comme l'industrie française correspondante, sur une tradition vieille de plusieurs siècles — subit depuis quelques années une crise très sévère, car le petit marché intérieur est insuffisant pour absorber sa production et l'exportation rencontre des difficultés toujours plus grandes. Donc elle dépend d'autant plus des débouchés étrangers qui lui sont encore ouverts, si modestes soient-ils. Parmi ceux-ci figure le marché français auquel elle a été, de tous temps, étroitement liée et dont la capacité d'achat est suffisante pour résERVER aux soieries suisses une place égale à celle dont les soieries françaises jouissent en Suisse.

**Th. NIGGLI,**

Secrétaire de l'Association Zurichoise  
de l'Industrie de la Soie.

